

Bord de mer

Une majorité de mécontents

«Ce n'est pas l'organisation générale que nous critiquons, loin de nous cette pensée car l'équipe de Jean-Luc Hamy met tout en œuvre pour nous accueillir dans de bonnes conditions, mais quelques points de détail qui exacerbent notre mécontentement». Ces paroles prononcées par de nombreux compétiteurs à l'issue de la quatrième manche régionale disputée, dimanche dernier, sur les plages de Calais et Blériot, rejoignent les réflexions de plusieurs pêcheurs avant même le début de la compétition. «Je suis écœuré», maugréait l'un d'entre eux, «on connaît déjà le classement» ajoutait un autre!

C'est, en fait, la méthode de classement que reproche plus de la moitié des participants. «A cette époque de l'année, les mulets se trouvent sur la plage de Calais, vous comprenez bien qu'en me voyant attribué un gros numéro, donc une place du côté du VVF, je n'ai aucune chance de terminer en tête de classement, sauf coup de chance!» Il paraît que le problème a déjà été soulevé maintes fois lors d'assemblées générales mais les organisateurs ne semblent pas décidés à se mettre au diapason alors que, chez les pêcheurs en eau douce, les classements par secteurs alternés sont légion et satisfont les compétiteurs. «Il faut que nos dirigeants acceptent cette méthode sinon les résultats sont faussés d'avance et les participants risquent de boudier certaines organisations comme celle de Calais, ce qui serait navrant. Sur les plages de Calais, de Blériot, de Sangatte, il nous



Les meilleurs pêcheurs ont été récompensés en présence de Jean-Marc Leroy et Emmanuel Agius.

semble possible, sans trop de difficultés, de créer des secteurs où les compétiteurs pourraient, indépendamment des concentrations de mulets, se mesurer à armes égales; cela donnerait d'abord un classement par secteur qui serait suivi du classement général!» Ces explications paraissent tout à fait fondées mais seront-elles appliquées? «A moins qu'il ne faille simplement, comme le suggérerait également l'un des compétiteurs, ne pas prendre en compte les mulets!»

Avantage aux mulets

Disposant des numéros 4, 3, 26, 2, 24, 29, 15, 32, 18, 21, les pêcheurs situés sur la plage de Calais, constituaient évidemment le top-ten de cette quatrième manche régionale disputée par 266 compétiteurs dont cent, très exactement, sont restés bredouilles... Le plus gros poisson, mis au sec par le Touquettois Julien Poulain, était bien sûr un mulot;

son poids 1,602 kg. Et c'est le pêcheur de la Côte d'Opale, André Mérande, qui réalisait le plus grand nombre de prises (6) et remportait, par la même occasion, la palme chez les vétérans.

La coupe féminine a été remise à Audrey Nuttens tandis que, du côté des jeunes, on retiendra les noms de Nicolas Pérard (1er junior), Rémi Caballero (1er cadet), Alexandre Beauvois (1er minime), Simon Acket (1er benjamin), et celui du jeune Calaisien Louis Coulon (1er poussin). Grâce à Thierry Leblond, Jonathan Gambier et Stéphane Acket, le club du S.C.C. Equihen-Plage s'est imposé devant les Marsouins de Calais (Arnaud Pollet-Dominique Hertk-Michel Cazin) et le T.C.F.M.

Prochaine manche régionale, le dimanche 30 septembre à Dunkerque, en espérant que les mulets seront répartis uniformément le long de la digue du Break.

Le classement

La Ligne Calaisienne
Bon début du président

Le coup d'envoi du championnat 2012-2013 a été donné dimanche dernier dans le canal de Calais, au lieu-dit "Sury" que les pêcheurs en eau douce connaissent bien. Si le temps était gris les gardons paraissaient assez présents, principalement à l'aile où se trouvait le président Jean-Michel Sauvage qui a amélioré son score final avec une belle brème.

Le classement :

- 1 - Jean-Michel Sauvage (en photo) 3 940 points
- 2 - Patrick Darré 2 900 points
- 3 - Arnold Rolland 1 440 points
- 4 - Jérôme Wierre 1 360 points
- 5 - Romain Tiertant 1 250 points
- 6 - Joël Bossart 1 120 points
- 7 - Kévin Joly 770 points
- 8 - Guy Lapôtre 760 points
- 9 - Dominique Leroux 690 points



- 1-David Dupire (5-4741)
- 2-André Mérandet (6-4445)
- 3-Marcel Nuttens (5-4155)
- 4-Julien Poulain (4-4040)
- 5-Audrey Nuttens (3-3207)
- 6-Thierry Leblond (3-2350)
- 7-Arnaud Pollet (4-1948)
- 8-Jonathan Gambier (2-1768)
- 9-Dominique Hertk (2-1674)
- 10-Stéphane Acket (3-1500)
- 16-Michel Cazin (2-1005)
- 21-Guillaume Loyer (5-903)
- 27-Raymond Lecoustre (5-700)
- 28-Jean-Paul Lenthieul (3-597)
- 29-David Deschamps (3-594)
- 31-Frédéric Mainvis (4-499)
- 32-Pauline Lenthieul (1-448)
- 33-Benjamin Hamy (4-441)
- 34-Stéphane Miserolle (4-437)
- 39-Jean-Sébastien Etchepare (3-390)
- 43-Alain Maka (3-304)
- 44-Yannick Sandras (2-294)
- 46-Yannick Sauvage (5-274)
- 49-Dominique Gambier (4-251)
- 56-Philippe Swynghedeaau (4-203)
- 60-Philippe Saison (4-177)
- 67-Déborah Gambier (2-151)
- 69-Jean-François Lhironnelle (4-148)



Louis Coulon termine premier poussin.

- 72-Tony Ebrard (3-146)
- 74-Louis Coulon (3-143)
- 81-Ludovic Dieffenbach (5-123)
- 82-Ex Denis Demazeux (2-116)
- 82-Ex Maurice Saison (2-116)
- 82 Ex Manon Mainvis (2-116)
- 82 Ex Eric Crooks (2-116)
- 86-Jérémy Duquenne (3-114)
- 92-Anthony Flahaut (1-99)
- 95-Romain Dieffenbach (2-85)
- 100-Ex Yves Delliaux (1-74)
- 100-Ex Alexandre Desmet (1-74)
- 106-Ex Pascal Saison (1-63)
- 106 Ex Gilles Breton (1-63)
- 115-David Minet (1-60)
- 123-Cindy Gambier (2-51)
- 129-Claudine Gambier (1-44)
- 139-Antoine Brasse (3-3)
- 141-Ex Anne-Françoise Duhaud (2-2)
- 141-Ex Louis Delliaux (2-2)
- 146-Ex Jean-Pierre Pollet (1-1)
- 146-Ex Jean-Luc Hamy (1-1)
- 146-Ex Dominique Tassard (1-1)
- 146-Ex Olivier Van Weymers (1-1)
- 146-Ex John Hermel (1-1)
- Etc.

Gros poisson
Sandre du Colombier

Le mois d'août s'est bien terminé pour Michel Kenny puisqu'en pêchant au leurre souple dans le plan d'eau du Colombier, il a piqué et mis au sec sans aucune assistance extérieure (il se trouvait seul au moment de l'attaque de ce carnassier) ce superbe sandre qu'il s'est empressé d'aller montrer aux responsables du magasin Louguet-Pêche. La balance de Beverley a permis d'apprécier le poids de cette prise : 8 kg très exactement. On comprend le sourire affiché par le pêcheur.

En bref
Compétition

Les "5 heures de Béthune" n'ont rassemblé que dix-sept compétiteurs, dimanche dernier, du côté de la gare d'eau où les plaquettes étaient très localisées. La pêche s'est principalement faite avec des alevins, encore fallait-il savoir les prendre!

Le classement :

- 1 - Pascal Delhay 11 920 points
- 2 - L. Charlemagne 3 060 points
- 3 - A. Charlemagne 4 870 points
- 4 - Ph. Vantouroux 2 780 points
- 5 - F. Daubresse 4 060 points
- 6 - G. Lannoy 2 740 points
- Etc.